

**MISE À JOUR : samedi 5 novembre, à 15 h 30****LEVÉE de l'avis d'ébullition pour les villes de Brossard et de Saint-Lambert**

**Brossard, le 5 novembre 2016, 15 h 30.** — La Ville de Longueuil maintient l'avis d'ébullition pour l'arrondissement de Greenfield Park et le secteur Le Moyne au moins jusqu'à dimanche. Pour ce qui est des villes de Brossard et de Saint-Lambert, la levée de l'avis d'ébullition est confirmée et ce, ce samedi 5 novembre, à 15 h 30.

**Levée de l'avis pour les villes de Brossard et de Saint-Lambert**

Notons que jeudi dernier, par mesure de précaution, la Ville de Longueuil avait émis un avis d'ébullition pour l'ensemble des secteurs desservis par le réseau en eau potable alimenté par l'usine Le Royer, incluant les villes de Brossard et de Saint-Lambert. Par ailleurs, les résultats des tests effectués depuis sur ce réseau confirment que l'eau est propre à la consommation pour ces deux villes.

**Maintien de l'avis dans l'arrondissement de Greenfield Park et le secteur Le Moyne**

Une série de tests supplémentaires seront effectués aujourd'hui dans l'arrondissement de Greenfield Park et dans le secteur Le Moyne conformément au Règlement sur la qualité de l'eau potable du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). Les résultats de ces tests seront connus dimanche. La Ville émettra alors un autre état de situation afin de tenir les citoyens informés. Rappelons que l'échantillon à l'origine du déclenchement de l'avis d'ébullition provenait de l'arrondissement de Greenfield Park.

La Ville rappelle donc aux citoyens de ces secteurs qu'il est recommandé de faire bouillir l'eau pendant au moins une minute avant toute consommation, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Toutefois, on peut utiliser l'eau du robinet non bouillie pour laver la vaisselle à l'eau chaude, en s'assurant de bien l'assécher; laver des vêtements et prendre une douche ou un bain. En ce qui concerne les jeunes enfants et les nourrissons, il est préférable de les laver à la débarbouillette afin d'éviter qu'ils n'avalent de l'eau et de s'assurer qu'ils ne portent pas d'objets trempés à leur bouche.

Pour information, visitez **brossard.ca**.

**À propos de l'agglomération de Longueuil**

*L'agglomération de Longueuil compte plus de 420 000 habitants et comprend les villes de Longueuil, Boucherville, Brossard, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert. Le conseil d'agglomération exerce ses compétences notamment dans les matières suivantes : les services de sécurité publique, la cour municipale, le transport collectif, le traitement des eaux, l'évaluation municipale, le logement social, l'élimination et le recyclage des matières résiduelles.*

– 30 –

Source : Direction des communications  
Ville de Brossard  
450 923-6311